

# Siiij

## Le projet québécois de système intégré d'information de justice

4<sup>e</sup> conférence internationale  
« Internet pour le droit »  
Montréal, 4 octobre 2002

Systeme intégré  
d'information de justice



Québec 

Ministère de la Justice

Ministère de la  
Sécurité publique

Ministère de la Santé  
et des Services sociaux

## Siiij L'ordre du jour

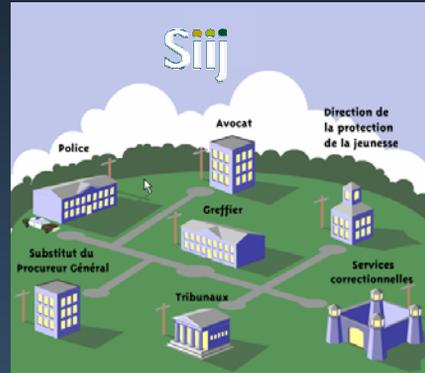
1. Qu'est-ce que le SIIJ, le projet et sa portée
2. L'administration actuelle de la justice
3. Les objectifs du SIIJ
4. La vision du SIIJ
5. Les principes directeurs
6. Les orientations de base
7. Les fonctionnalités proposées
8. L'origine du projet
9. L'état du dossier



# Siiij

## Le SIIJ

« Un système permettant d'échanger des informations, par voie électronique, entre les organisations reliées à l'administration de la justice. »



3.

# Siiij

## 1. Qu'est-ce que le projet SIIJ?

- Initiative des trois ministères québécois concernés:
  - Ministère de la Justice
  - Ministère de la Sécurité publique
  - Ministère de la Santé et des Services sociaux



4.

## 1. Qu'est-ce que le projet SIIJ? ...

- 11 autres organisations reliées à l'administration de la justice sont associées au projet. Elles représentent:
  - La magistrature
  - Les services de police
  - Les ordres professionnels
  - les Centres jeunesse du Québec (protection et jeunes contrevenants)
  - les organismes municipaux concernés (magistrature, greffe, procureurs)



## 1. Qu'est-ce que le projet SIIJ? ...

- Mise en commun de leurs ressources, besoins et bénéfices éventuels pour :
  - développer les systèmes requis par leurs organisations pour produire et échanger les documents de façon électronique
  - développer l'infrastructure d'échange, le noyau d'intégration et les interfaces requis
  - Susciter et faciliter le développement de systèmes technologiques adéquats au sein d'autres organisations concernées pour qu'elles puissent s'intégrer au SIIJ



## 2. L'administration actuelle de la justice: l'état de situation

- Des organisations cloisonnées et enracinées dans la gestion du papier: une entrave à l'accès aux données
- Une méconnaissance des besoins d'échange d'information entre les partenaires
- Des systèmes qui :
  - ne répondent plus aux besoins
  - ne permettent pas les échanges électroniques



## 2. L'administration actuelle de la justice: ses acteurs

- Plusieurs organisations relevant d'autorités politiques distinctes
  - gouvernement du Québec
  - instances municipales
  - gouvernement fédéral
- Plusieurs catégories de professionnels
- Trois volets: criminel et pénal, civil, jeunesse



### 3. Les objectifs du SIIJ

- Accroître la sécurité du public
- Assurer la cohérence des actions
- Administrer à moindre coût
- Augmenter l'efficacité du système judiciaire
- Améliorer la perception de la justice par la population

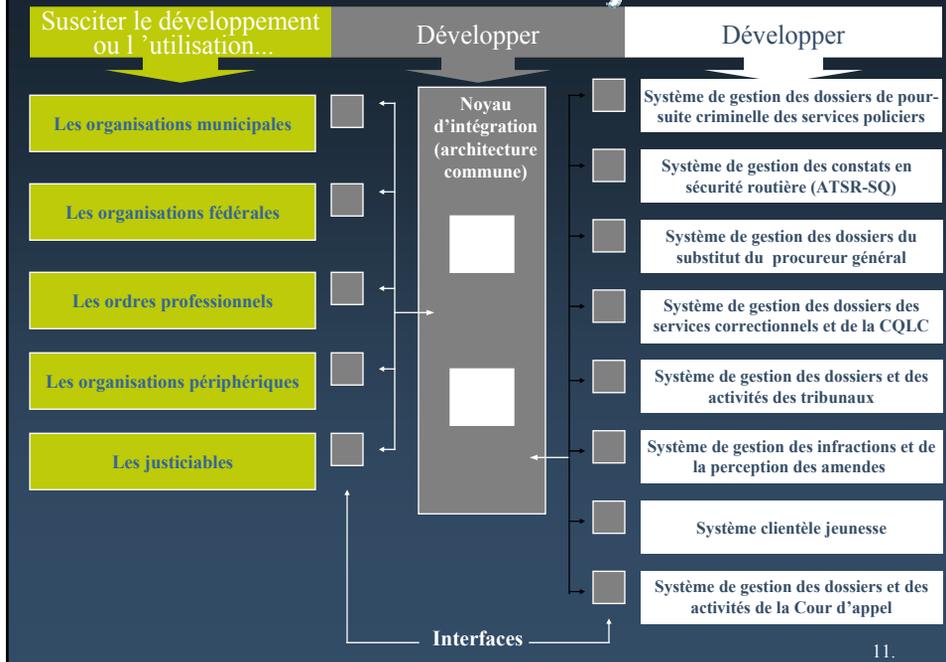


### 4. La vision du SIIJ

Le SIIJ permettra, en tout temps, l'échange électronique d'informations fiables entre les acteurs de l'administration de la justice, en matière criminelle et pénale, civile et jeunesse sur l'ensemble du territoire québécois



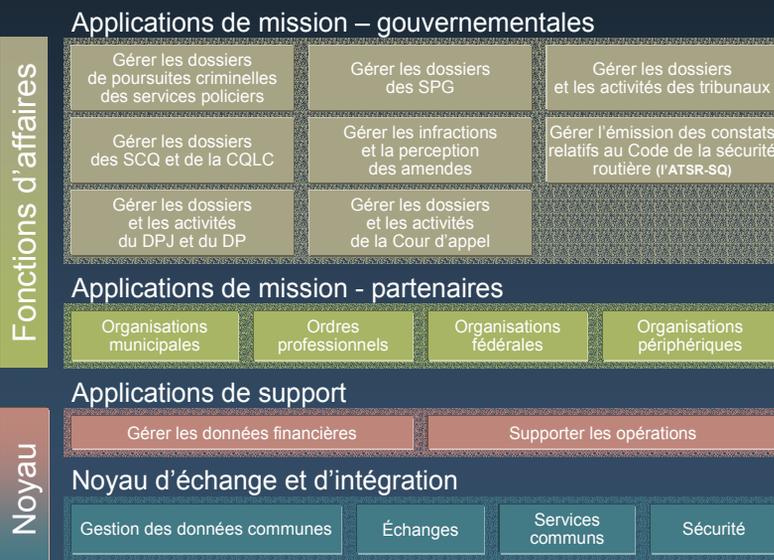
## 4. LE PROJET Siiij



11.



## 4. Le projet SIIJ: autre façon de le présenter



12.

## 4. La portée du projet

- Informatisation de l'administration de la justice dans ses volets:
  - criminel et pénal
  - civil
  - jeunesse
- Seuls les processus et activités conduisant à la production d'un « document d'information » sont concernés



## 4. La portée du projet ...

- Les organisations qui seront dotées (si ce n'est déjà fait) de systèmes leur permettant de produire les documents d'information requis:
  - Services policiers (SQ et municipaux)
  - Substituts du procureur général et gestion des infractions
  - Cour supérieure et Cour du Québec
  - Services correctionnels québécois
  - Commission québécoise des libérations conditionnelles
  - Centres jeunesse



## 4. La portée du projet ...

- Les organisations qui auront un lien pour échanger les informations nécessaires:
  - Professionnels autonomes: avocats, notaires, huissiers, etc.
  - Cours municipales (magistrature, procureur et greffe)
  - Organisations fédérales: GRC, procureurs de la Couronne, pénitenciers, CNLC
  - Organisations périphériques telles que la SAAQ



## 5. Les principes directeurs

- Développement dans la perspective première d'améliorer la qualité des services aux citoyens en matière d'administration de la justice
- Respect des principes inhérents à l'administration de la justice, notamment l'indépendance et l'impartialité
- Respect de la législation applicable en matière d'accès à l'information, de protection des renseignements personnels et de protection de la vie privée en tenant compte des spécificités des divers volets



## 5. Les principes directeurs ...

- L'information qui circule dans le système demeure la propriété de l'organisation qui la génère et elle seule peut la modifier
- Le système tient compte des politiques, orientations et normes gouvernementales en matière de gestion des ressources informationnelles et d'échange d'information



## 6. Les orientations de base

- L'information repose sur des documents produits sur support numérique, cela suppose:
  - Un mécanisme d'authentification et d'identification
  - L'existence des dossiers numériques plutôt que papier
  - La numérisation des documents produits sur support papier
- Des outils adéquats pour le justiciable qui choisit d'agir seul



## 6. Les orientations de base ...

- L'information circule par voie électronique
  - Cela exige
    - Une circulation sécuritaire de l'information
    - Une préférence pour la transmission automatisée (*push*) de l'information plutôt qu'un accès généralisé (*pull*)
    - Une accessibilité continue au système (24 heures - 7 jours)



## 6. Les orientations de base ...

- Les processus et les pratiques sont uniformisés et harmonisés en tenant compte des spécificités des divers volets
  - Chaque organisation devra viser une plus grande uniformisation et simplification des processus, tout en tenant compte de ses besoins spécifiques
  - Le développement des pratiques et des façons de faire qui permettront d'utiliser les fonctions communes mises en place



## 7. Les fonctionnalités proposées

- Enregistrement numérique
- Échange de données financières
- Gestion du cheminement des dossiers
- Accès à l'information de gestion
- Intégration du multimédia  
(ex.: vidéocomparution)



## 7. Les fonctionnalités proposées ...

- Saisie des données à la source
- Identifiant unique
- Production et transmission automatique de documents et avis
- Authentification et conservation des documents électroniques
- Planification des audiences



## 8. L'origine du projet SIIJ

- Création, le 1<sup>er</sup> mai 1999, d'un groupe de travail conjoint MSP - MJQ
- Objectif: une étude d'opportunité
  - consulter et associer toutes les organisations concernées par le projet
  - définir le système proposé



## 9. L'état du dossier

- Juin 2000: Le MJQ, le MSP et le MSSS conviennent d'aller de l'avant et de requérir auprès du Conseil des ministres l'autorisation de procéder à l'analyse préliminaire et les ressources requises
- Juin 2001:
  - Décision positive du Conseil des ministres
  - Mise en place du comité directeur du projet
  - Octroi d'un budget de 6,3 M\$
- Septembre 2001: mise en place de l'équipe
- Novembre 2001: début des travaux
- Décembre 2002: livraison de l'analyse préliminaire



# Siiij

Systeme intégré  
d'information de justice



Québec 

Merci  
de votre attention !

# Siiij

## Questions et commentaires

